



# Communiqué

Direction des soins infirmiers

Date : 1 décembre 2008

## Au personnel infirmier et infirmier auxiliaire

C'est parti ! La mise en œuvre du plan thérapeutique infirmier est maintenant en cours, grâce entre autres, aux deux journées de formation dispensées par l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec, les 13 et 20 novembre derniers.

Plus de soixante personnes, infirmières, infirmières auxiliaires, assistantes au supérieur immédiat, cadres cliniques et membres de la Direction des soins infirmiers, ont ainsi reçu une formation qui leur permettra de jouer leur rôle d'agent multiplicateur ou de personne ressource.

Deux objectifs sont visés : commencer dès maintenant à compléter les PTI pour les personnes ayant reçu la formation et former le plus tôt possible l'ensemble du personnel infirmier.

La formation de base d'une durée de 5 heures sera dispensée comme suit :

- 2 heures de «*formation en ligne PTI*» sur le site internet de l'OIIQ [www.oiiq.org](http://www.oiiq.org)
- 3 heures de formation complémentaire théorique et pratique, dispensée par les agents multiplicateurs et les conseillères en soins infirmiers.

Une supervision de groupe ou individuelle sera offerte par la suite, selon les besoins identifiés pour supporter l'implantation qui s'échelonnera sur une année.

Je vous invite à contacter vos ASI, agents multiplicateurs ou cadres cliniques pour convenir des modalités de formation.

c.c. Directeurs